

## ETUDES ET DOCUMENTS.

### LA FRONTIERE HAINAUT-LIEGE ET UNE PIERRE JURIDICTIONNELLE : LA "GRISE PIERRE".

Dans la délimitation du winage de Tappe-fesse, étudié par V.RASQUIN (1) et G.WEYN (2), il est question d'une *griese pierre* prise comme borne.

Où la situer?

Faute de documents, les auteurs n'ont pu la localiser. G.Weyn se demande même s'il ne s'agit pas d'une homonyme qui existait à Carnières, mais il convient que cette identification complique le problème des frontières.

Revenons au texte. RASQUIN en a publié une version de 1615 (3) tandis que WEYN s'appuie sur une copie de 1505 quelque peu différente (4). Mettons en parallèle les passages où il est question de la Grise Pierre.

1505

...  
a moitiét yawe de Sambre  
jusques alle Quarriere a  
Fontainnes  
et toudis moitiét yawe  
jusque a rieu a Loreit  
et illec toute eawe  
passant a pont a  
Gruignia et toudis  
toute eawe jusque a rieu  
de Forestailhe  
et montant amont le rieu  
alle Grise Piere  
et de la entre deux pays  
si loing que les bos  
de Fontaines durent alant  
a chemin de cent pyez  
...

1615

...  
La moitié eau de Sambre  
jusques a la cariere a  
fontaine  
et tousdy moitié eau  
jusques a Rieux Loretz  
et illec toute eawe  
passante a pont a  
gringnaulx et tousdy  
toute eawe jusques a Rieu  
de forestailhe  
et montant a mont le Rieu  
allant a la griese pierre  
et de la entre deux pais  
sy loing que les boix  
de fontaine durent allant  
a chemien de Cent pieds  
...

La carrière de Fontaine se situait au bord de la Sambre, rive droite, à Fontaine-Valmont, à la limite de Ragnies (5). La frontière Hainaut-Liège passait au milieu de la Sambre, "à la moyenne de l'eau" comme on disait, jusqu'au confluent du rieu à Loreit ou rieu Loretz. RASQUIN identifie celui-ci avec le R. du Pré des Sarts qui descend de Rubignies et arrive dans l'ancien bras de la Sambre rectifiée. WEYN dit qu'il s'agit peut-être du R. du Pont à Roulettes de Ragnies. Nous donnons raison à RASQUIN, le dernier ru étant trop près de la carrière de Fontaine et rive droite, donc dans la circonscription, alors que les points de repères sont pris au dehors. De plus, il est plus logique que ce soit au fort méandre de la Sambre que la frontière passe l'eau. C'est donc à partir de l'embouchure du rieu du Prés des Sarts que la Sambre était entièrement liégeoise.

Sur la rive gauche, la frontière rencontre un pont. Ce pont, établi sur la Sambre juste dans le méandre de Grignard, permettait le passage de la chaussée romaine venant de Ragnies vers Sars-la-Buissière (Chevennes)(7).

On continue jusqu'au méandre suivant qui reçoit le Rabion, autre affluent de gauche. Forestaille est près du méandre, juste en amont de ce confluent. Le Rabion sert encore de limites entre Lobbes à l'est (terre liégeoise) et Mont-Sainte-Geneviève à l'ouest (Hainaut). On arrive ainsi au nord de l'Étang Bleu (Lobbes). C'est là que la frontière change de direction. Quittant le Rabion qui coule du nord au sud, elle s'oriente vers l'est en contournant la ferme de Rabouillère. Au nord ce sont les Bois de Fontaine qui constituent l'appendice oriental de Mont-Sainte-Geneviève et s'étendent jusqu'à la Sambre, près du fourneau de Hourpes.

C'est donc là, à la source du Rabion, au coude de la frontière, à sept cents mètres au nord de l'Etang Bleu, qu'il convient de localiser la Grise Pierre mentionnée. Il s'agit bien d'une pierre juridictionnelle, peut-être un ancien menhir pris comme telle.

Le Chemin de Cent Pieds constitue l'axe de ces bois de Fontaine au travers de l'appendice de Mont-Sainte-Geneviève (voir plan Popp). Venant du Bois de Thuin dit Bois du Couriau, il frôle la Sambre près du fourneau de Hourpes, traverse les Bois de Fontaine et fait quelque peu la limite entre Mont-Sainte-Geneviève et Anderlues, traverse la Plaine du Mont et pénètre sur Buvrines où il passe à la ferme du Bultia, au château du Bois le Comte et à la chapelle de N.D. de Tongres, au lieu-dit Chénoi (6).

Actuellement, la rue des Cents Pieds relie Epinois au hameau d'Ansuelle (Anderlues); elle porte encore les traces de son ancienne largeur (28m) en maints endroits (6).

Le Chemin de Cents Pieds fait la limite entre Epinois et Buvrines, sur 350 m. à peine, au départ de la limite Binche-Epinois (Popp) en allant vers l'est. On le retrouve sur Binche où sa rectitude est remarquable dans la plaine, au sud-est du château de Priches.

C. HENNUY.

## REFERENCES.

(1) VICTOR RASQUIN, "Un relief de Tappe-fesse (Thuin) en 1615", in L'Antiquaire, n°1 de 1960, n°2 de 1960, n°1 de 1961, n°2 de 1961, n°6 de 1961.

(2) GUY WEYN, "Les avoués de Thuin", D.R.S.A.P.C., LVIII, 1979-1981, pp103-114.

(3) Cour féodale de Liège, reg. 92, f° 170 à 172.

(4) Archives du château de la Pasture (Marbaix-la-Tour).

(5) KAISIN, "La charte de Ragnies (1450)", D.R.S.A.P.C., XIII, 1884, p. 89-106;

GENICOT & ALLARD, Sources du droit rural du quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse, Brux., II, 1981, p. 678-685;

C.HENNUY, Etudes et Documents publiés par le C.H.A.T., Thuin, 1979-1982, no18. La carrière était au lieu-dit Tint-Cu.

(6) COMTE ARNOLD DE LOOZ CORSWAREM, Buvrines, passé et présent, Mont-Sur-Marchienne, 1973, p. 40 et carte annexée.

(7) C.HENNUY, La chaussée romaine Strée-Ragnies-Estignes, dans Haut Pays de Sambre, no1, juin 85, p.8-11.

Cartes IGM 52/1-2 et 46/5-6.